

## **BEAUHARNOIS DEVIENT MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS : UNE NOUVELLE ÉTAPE VERS UNE COMMUNAUTÉ INCLUSIVE ET ENGAGÉE**

**Beauharnois, le 8 juin 2023** – La Ville de Beauharnois est fière d'annoncer qu'elle a été officiellement reconnue comme Municipalité amie des enfants (MAE) par l'organisme Espace MUNI. Cette reconnaissance témoigne de l'engagement de la municipalité à améliorer la sécurité, l'environnement, l'accès à la culture et aux loisirs pour les enfants, tout en encourageant leur participation active au sein de la communauté.

Le programme de la *Municipalité amie des enfants* reconnaît les efforts déployés par les municipalités pour créer un environnement favorable à l'épanouissement des enfants. Dans le cadre de cette accréditation, la Ville s'est engagée à réaliser trois actions clés :

- Offrir des activités spécifiques aux enfants et à leur famille, afin de favoriser leur épanouissement et leur participation active dans la vie communautaire ;
- Créer et animer un ou plusieurs comités ad hoc jeunesse thématiques, permettant aux jeunes d'exprimer leurs besoins, leurs idées et leurs préoccupations ;
- Tenir un salon des métiers, offrant aux jeunes une opportunité de découvrir différentes carrières et de s'inspirer pour leur avenir.

« On se réjouit de cette reconnaissance, qui nous encourage à poursuivre nos efforts pour créer un environnement propice à l'épanouissement de tous ses citoyens, en particulier des enfants. Après tout, ils sont le futur de notre communauté et les soutenir est essentiel. », mentionne Alain Dubuc, maire de la Ville.

La reconnaissance MAE permettra à Beauharnois de mettre en avant la responsabilité collective et l'approche transversales des enjeux liés à l'enfance, tels que l'aménagement du territoire, la santé, les loisirs, l'environnement et l'éducation. Déjà fortement impliquée dans les tables de concertation du territoire, la Ville souhaite renforcer son leadership et son engagement envers les enfants en les considérant comme des citoyens à part entière. L'objectif est d'encourager leur participation dans les processus décisionnels, notamment dans les prises de décisions qui les concernent directement, afin d'améliorer leur bien-être et leur développement global.

----- 30 -----

Source :

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

Ville de Beauharnois

450 429-3546

[communications@ville.beauharnois.qc.ca](mailto:communications@ville.beauharnois.qc.ca)